

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 9 septembre 2014, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier, les membres du conseil suivants : Jacques Séguin, Yves Wilson, Pierre Dubé et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Denis Pouliot et de la conseillère Karina Séguin. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

14-09-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Madame la Mairesse fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

14-09-02 **Approbation du procès-verbal.**

Il est proposé par le conseiller Pierre Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2014 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'août 2014 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

14-09-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2014-09-09.

Points d'information générale.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois d'août 2014.

14-09-04 **Demande de soumission pour l'enlèvement des ordures.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions pour le ramassage, le transport et l'enfouissement des ordures de la Municipalité selon le devis préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier. Les soumissions porteront sur une durée de un an, soit pour l'année 2015, et seront faites par voie d'invitation, conformément au règlement 321. Les soumissions seront considérées à la séance du Conseil municipal du 14 octobre 2014.

14-09-05 **Avis de motion, règlement harmonisé sur le stationnement.**

Le conseiller Yves Wilson donne avis de motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour adoption, un règlement harmonisé portant sur le stationnement (RMH 330).

14-09-06 **Signature de l'entente de travail des pompiers.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'entente de travail négociée avec la brigade des pompiers de la Municipalité et d'autoriser Madame la Mairesse à signer ladite entente de travail des pompiers.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions sur l'achat de panneaux de signalisation pour le stationnement interdit l'hiver et sur la possibilité de consulter l'entente de travail des pompiers.

14-09-07 **Levée de la séance.**

À vingt heures vingt-cinq (20h25), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Mairesse

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Gisèle Fournier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse